



# RAPPORT **2019** D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération  
de l'Étampois Sud-Essonne

[www.caese.fr](http://www.caese.fr)



**\_AGGLO\_**  
**Etampois**  
Sud-Essonne

# ÉDITO



## Un territoire en ordre prêt à affronter la mandature 2020 - 2026

À l'aune de cette dernière année de mandature, notre agglomération est plus que jamais prête pour répondre aux besoins des communes et de la population du territoire et préparer les défis à venir. Grâce à la réappropriation, la réorganisation et la promotion de l'outil communautaire vis-à-vis des 37 communes de l'Etampois et des besoins du territoire notre EPCI a traduit son implication par d'importantes actions pour :

- **Un territoire d'investissements et de développement économique** avec la création d'un service emploi pour mieux accompagner, orienter et guider les entreprises en recherche

de personnel mais également à travers l'agrandissement et l'achèvement du parc SudEssor dont les travaux ont été lancés en 2019 afin d'accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois et de richesses nécessaires au déploiement des services de notre agglomération.

- **Un territoire de destination et de découvertes touristiques** avec le lancement de la première application mobile de l'Essonne pour partager et faire connaître l'Etampois Sud-Essonne

- **Un territoire qui se tourne vers une transition écologique plus durable** avec l'association inédite de tous les élus intéressés à des groupes de travail pour définir les premières fiches actions d'accompagnement financier auprès des communes. Ces fiches en faveur du développement durable préfigurant une action plus forte et plus large à travers un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à écrire ou encore le lancement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour définir le potentiel et les pistes de développement promouvant les circuits courts et une réflexion plus locale pour la restauration scolaire et/ou périscolaire.

- **Un territoire plus inclusif** avec la rédaction d'un protocole d'accueil personnalisé au sein de nos structures pour les 0 à 6 ans en situation de handicap ou encore la signature d'un partenariat avec le Pôle Economie Solidaire du Sud-Essonse se traduisant notamment par un contrat d'apport associatif avec Essonne Mobilités.

- **Un territoire plus proche** grâce à un déploiement d'actions culturelles et pédagogiques sur de nombreuses communes mais aussi la création d'un guichet unique pour donner plus de visibilité et de lisibilité à l'organisation et au fonctionnement des services aux publics ou encore par la labellisation du Point d'Accès Au Droit en Maison de Justice et du Droit, véritable reconnaissance du service entraînant une proximité plus étroite avec les instances du droit (Tribunal de Grande Instance et Procureur de la République) en Essonne

- **Un territoire qui tient à ses communes et qui les accompagne** en créant pour la première fois des services communs, véritables fonctions support ou services directs, en faveur des communes et donnant ainsi tout son sens à une agglomération de proximité et d'aide aux côtés des villes et villages qui la composent (lancement du balayage mécanisé de la voirie, marchés publics, affaires juridiques et informatiques).

- **Un territoire qui se prépare à l'avenir** avec de nouvelles réflexions en services communs visant à une agglomération toujours plus intégrée mais complémentaire des communes mais aussi en préparant l'exercice de nouvelles compétences essentielles à travers l'eau, l'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales urbaines. Des défis qui nécessitent que la collégialité, le débat et le partage soient au cœur de nos démarches, ce qui fut fait avec l'étude de gouvernance associant tous les Maires du territoire.

C'est donc une agglomération rassemblée et positive, résolument engagée dans une démarche constructive et valorisante de

notre beau territoire Pays d'Art et d'Histoire, à travers des instances collégiales où la paroles de chacun peut trouver à s'exprimer et être entendue (conférence des Maires et Conseil Communautaire notamment) et grâce à un personnel public intercommunal pleinement engagé et attaché à sa mission de service public qui se tourne avec résolution et énergie vers la dernière année de mandature pour consolider des bases solides sur lesquelles bâtir l'action de la future mandature.

**Johann MITTELHAUSSER**  
Président de la CAESE  
Maire d'Angerville

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

- › 2019 en un clin d'oeil
- › Carte et chiffres clés
- › Les élus
- › Les compétences
- › L'administration

## UNE AGGLO ATTRACTIVE

- › Le label patrimoine « Villes et Pays d'art et d'histoire »
- › Les visites guidées
- › Les programmations hors les murs
- › Un tissu économique dynamique

## UNE AGGLO PRÉCURSEUSE

- › L'application touristique
- › L'accueil des enfants en situation de handicap

## UNE AGGLO DURABLE

- › Le Plan Climat Air Énergie Territorial
- › La sensibilisation auprès du jeune public
- › La réduction, le tri et la valorisation des déchets

## UNE AGGLO SOLIDAIRE ET PROCHE DE SES HABITANTS

- › Les équipements culturels et la culture pour tous
- › Le soutien des producteurs locaux
- › L'accompagnement vers l'emploi
- › La maison de justice et du droit au service des plus fragiles
- › Le guichet unique au plus près des familles

## DES MOYENS POUR AGIR

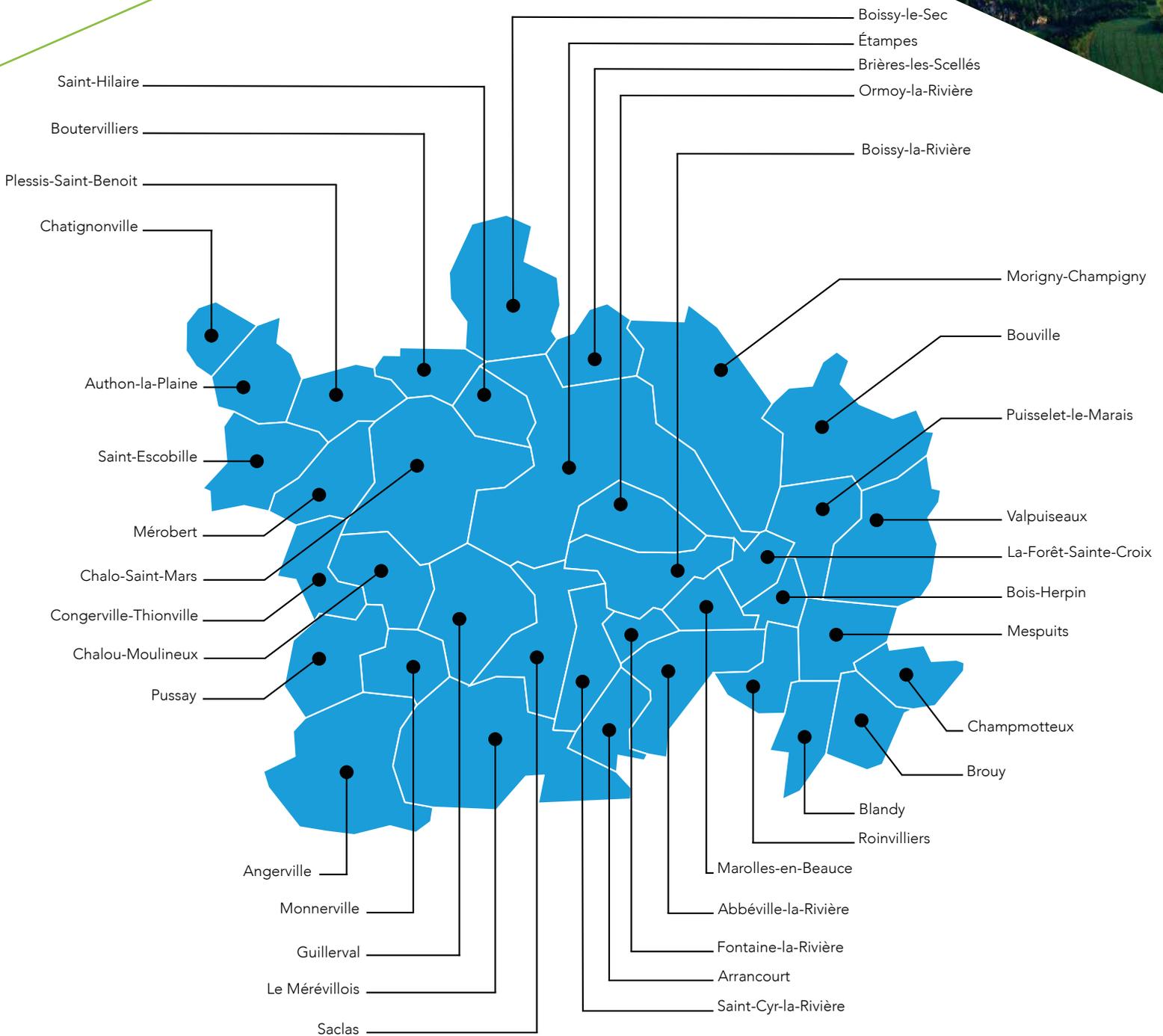
- › Les ressources humaines
- › La création de services communs
- › En 2019, l'agglo se structure et s'émancipe en redéployant ses moyens et ses forces vives

La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement avant le 30 septembre au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération.



# PRÉAMBULE

# › CARTE ET CHIFFRE CLÉS

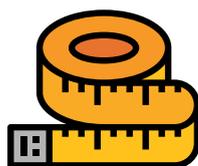


## L'AGGLO EN CHIFFRES

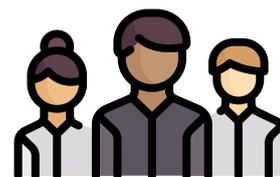


37

communes

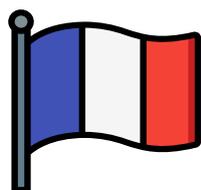


48 251 ha



54 283

habitants



77

élus  
communautaires



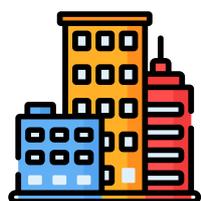
3<sup>ème</sup>

pôle d'emploi  
du département



1<sup>er</sup>

pôle économique  
du Sud-Essonne



350

entreprises  
sur la Zone d'Activités  
Économiques située à Étampes



150 ha

de parcs d'activités



8

zones d'activités

## UN PEU D'HISTOIRE...

2004 // Création de la CCE avec 21 communes.

2005 // Transfert de la compétence « petite enfance ».

2006 // Création du service des études dirigées et adhésion d'une nouvelle commune.

2007 // Transfert de la compétence « accueil de loisirs ».

2008 // Renouvellement du Conseil communautaire, dissolution de la CCE et création de la CCESE en décembre.

2011 // Ouverture des premières structures intercommunales (maison de la petite enfance Serge Levrez, Le Petit Prince).

2012 // Validation du schéma départemental de coopération intercommunale portant le projet de périmètre de la CCESE de 22 à 38 membres.

2013 // Installation des nouveaux conseillers communautaires faisant suite à l'élargissement du périmètre et transfert de la compétence périscolaire.

2014 // 1<sup>ère</sup> élection par suffrage universel direct par fléchage des conseillers communautaires pour les communes de plus de 1 000 habitants. Transfert de nouvelles compétences : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018)

2015 // Nouvelles compétences : politique de la ville, mobilité.

2016 // Transformation en agglomération, la CCESE devient CAESE.

2018 // Définition de l'intérêt communautaire.

# › LES ÉLUS 2019

Johann MITTELHAUSSER



**Président de la Communauté d'Agglomération  
de l'Étampois Sud-Essonne**

Maire d'Angerville

Bernard DIONNET



**1<sup>er</sup> Vice-président**

Maire de Morigny-Champigny

Projet et stratégie de territoire, politique de mutualisation, intérêt communautaire, logement et habitat

Bernard LAPLACE



**2<sup>e</sup> Vice-président**

Maire d'Étampes

Suivi et animation de la politique de la ville, de l'action cœur de ville et de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et grand travaux

Jean-Claude REVAUD



**3<sup>e</sup> Vice-président**

Maire d'Ormoy-la-Rivière

Finances, prospective, optimisation financière et animation du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Christine BOURREAU



**4<sup>e</sup> Vice-présidente**

Chalo-Saint-Mars

Développement culturel, animation du label Pays d'Art et d'Histoire, animations et manifestations

Guy CROSNIER



**5<sup>e</sup> Vice-président**

Maire de La-Forêt-Sainte-Croix

Stratégie de développement économique, emploi et animation et suivi du développement des zones industrielles et artisanales

Guy DESMURS



**6<sup>e</sup> Vice-président**

Maire du Mérévilleois

Aménagement numérique du territoire, mobilité, suivi, animation et développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Isabelle TRANQUOCHUNG



**7<sup>e</sup> Vice-présidente**

Élue d'Étampes

Enfance et petite enfance

Jean PERTHUIS



**8<sup>e</sup> Vice-président**

Maire de Valpuiseaux

Suivi des relations avec les communes, préfiguration de la compétence eau et assainissement

Yves VILLATE



**9<sup>e</sup> Vice-président**

Maire de Saint-Escobille

Développement durable et environnement

Mama SY



**10<sup>e</sup> Vice-présidente**

Élue d'Étampes

Suivi et de l'animation de la politique de la Ville

Sabine FURMAN



**11<sup>e</sup> Vice-présidente**

Maire de Mespuits

Suivi, accompagnement et optimisation des ressources humaines

Geneviève MENNELET



**12<sup>e</sup> Vice-présidente**

Maire de Chalou-Moulineux

Développement et attractivité touristique du territoire

Dominique LEROUX



**13<sup>e</sup> Vice-président**

Maire de Boissy-la-Rivière

Suivi et de l'animation du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Huguette DENIS



**14<sup>e</sup> Vice-présidente**

Maire de Roinvilliers

Suivi et animation des services à la population (piscines, point d'accès au droit) et du suivi des services mutualisés

Grégory COURTAS



**15<sup>e</sup> Vice-président**

Maire de Pussay

Suivi et animations des questions d'accessibilité dans les bâtiments intercommunaux (AD'AP), représentation et suivi de l'agglomération sur les sujets relatifs aux gens du voyage

# › LES COMPÉTENCES

Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne a souhaité orienter ses compétences dans le respect des principes de cohérence territoriale et d'autonomie des villes, mis en place depuis sa création.

## #1 LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- L'équilibre social de l'habitat,
- La politique de la ville,
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

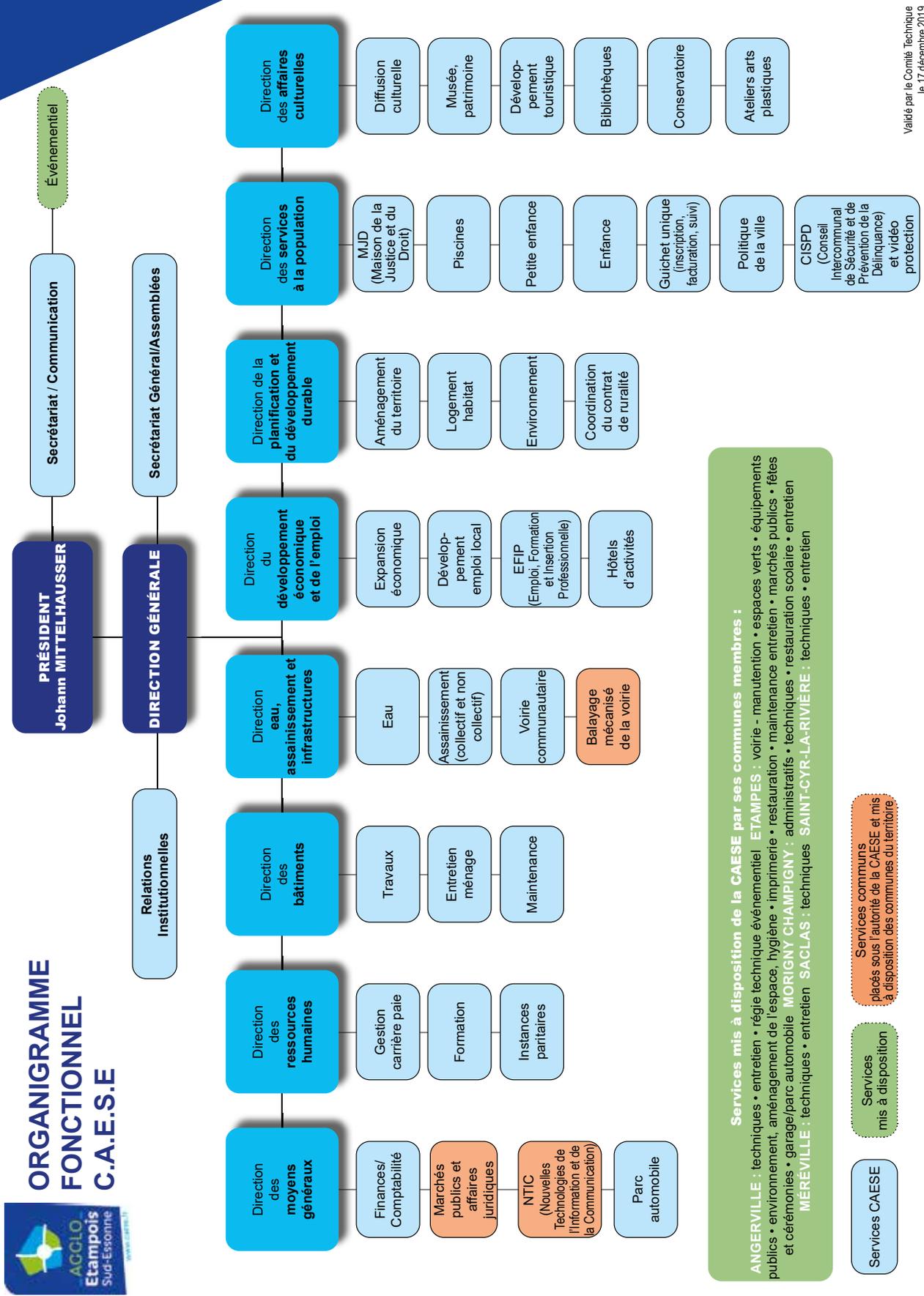
## #2 LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- La voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire,
- La protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- La construction, aménagement entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

## #3 LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- L'enfance et la jeunesse,
- L'accompagnement de la prévention spécialisée,
- La construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements d'enseignement,
- Le tourisme,
- Le point d'accès au droit,
- La création, fonctionnement et gestion du SPANC,
- L'aménagement numérique du territoire,
- L'aménagement rural,
- La création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- La gestion des animaux errants.

# ➤ L'ADMINISTRATION



Validé par le Comité Technique le 17 décembre 2019

**Services mis à disposition de la CAESE par ses communes membres :**

**ANGERVILLE :** techniques • entretien • régie technique événementiel **ETAMPES :** voirie - manutention • espaces verts • équipements publics • environnement, aménagement de l'espace, hygiène • imprimerie • restauration • maintenance entretien • marchés publics • fêtes et cérémonies • garage/parc automobile **MORIGNY CHAMPIGNY :** administratifs • techniques **SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE :** techniques • entretien **MÉRÉVILLE :** techniques • entretien **SACLAS :** techniques **SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE :** techniques • entretien

Services communs placés sous l'autorité de la CAESE et mis à disposition des communes du territoire

Services mis à disposition

Services CAESE



# UNE AGGLO ATTRACTIVE

# › LE LABEL PATRIMOINE « VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »



La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) s'est dotée de la compétence culturelle en 2005. Cet engagement traduit la volonté de promouvoir le patrimoine de compétence communale et intercommunale.

Le label est une occasion forte de construction d'une politique de valorisation patrimoniale, culturelle et touristique cohérente sur le périmètre entier de la CAESE.

Le label permet



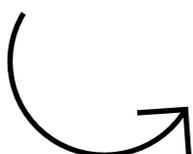
## #1

D'animer l'ensemble du territoire aussi bien dans sa composante architecturale que dans sa valorisation des paysages ou de sa mémoire.



## #2

Est un outil de gestion et d'animation territoriale, notamment avec la mise en place d'un fonctionnement cohérent, d'une image et d'une identité partagées sur l'ensemble du territoire.



## #3

De catalyser en outre la mise en réseau de l'ensemble des équipements dédiés à la culture et au tourisme afin de renforcer leur fonctionnement et leurs actions.

## BON À SAVOIR

La CAESE, labellisée Pays d'art et d'histoire est le seul territoire en Essonne parmi les 8 Villes Pays d'art et d'histoire en Île-de-France et les 202 en France.

# › LES VISITES GUIDÉES

Le Service du patrimoine et du tourisme de la CAESE organise d'avril à octobre des visites guidées spécifiques pour tous les publics.

La CAESE est le seul territoire du département de l'Essonne à être labellisé Pays d'art et d'histoire. Ce label garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine de l'Agglomération.

Afin de faire la promotion des visites guidées du territoire, le service du Patrimoine et du Tourisme a constitué une base de données de plus de 4 000 associations situées en Essonne ainsi que dans les départements limitrophes (75, 77, 78, 91, 28, 45).

## #1 LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Les Offices de Tourisme proposent de nombreuses visites guidées du domaine de Méréville, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 2000, afin de découvrir les fabriques et décors du jardin pensé par Hubert Robert. Ouvertes à tous, elles ont lieu le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 15h00 et tous les dimanches à 10h30 et à 15h00, uniquement pendant la haute saison (d'avril à octobre) et sur réservation.

## LE DOMAINE DE JEURRE #2

Des visites guidées ont lieu tous les dimanches du mois à 10h30 uniquement pendant la saison haute (d'avril à octobre) et sur réservation.

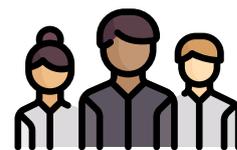
## #3 ÉTAMPES

Au cœur de la ville royale, différentes thématiques sont abordées lors des visites guidées :

- La promenade au Moyen-Âge pour apercevoir les ruines de l'ancien château d'Étampes et découvrir ses 4 grandes églises.
- Flânerie au temps de la Renaissance avec la découverte des hôtels particuliers.



**4 278**  
associations  
contactées



**820**  
personnes pour les  
visites guidées

**24**  
visites de groupe



**72**  
audiophones



**27 603**  
mots traduits

# › LES PROGRAMMATIONS

## HORS LES MURS

Le service du patrimoine de la CAESE propose un grand nombre d'expositions historiques et monographiques itinérantes. Chaque année, le service du patrimoine propose de les mettre à la disposition des communes du territoire, aux écoles ainsi qu'aux structures de loisirs afin de faire rayonner le label et de sensibiliser la population au patrimoine.

Les expositions hors les murs sont des reproductions d'œuvres qui ont vocation à être installées en extérieur, sur des thématiques patrimoniales réalisées par des artistes locaux. Ces expositions font l'objet d'une conception spécifique en Dibond afin qu'elles puissent supporter les intempéries.

Chaque année, une exposition fait l'objet d'une reproduction hors les murs pour les présenter dans un premier sur les grilles des équipements culturels du territoire (Musée, Conservatoire à Rayonnement Intercommunale et bibliothèques) puis pour être mise à disposition des 37 communes de la CAESE.

Hors les murs en 2019 : Ariane Pasco sur les communes de Brouy, Boissy-la-Rivière, Angerville et centre de loisirs de Saclas, « La CAESE vue du ciel » à Boissy-le-Sec et Boissy-la-Rivière.



Hors les murs, Carole Melmoux à Morigny-Champigny



**30** visiteurs

Digigraphies les dames d'Étampes pour la commune de Brouy

**60** visiteurs

« Laissez-vous conter le quartier de Guinette » Espace Jean Carnet



**16**

prêts expositions itinérantes et hors les murs

**5**

expositions accompagnées d'une médiation autour de sa thématique dans le territoire également dans les structures (scolaires et centre de loisirs)

## › LA TAXE DE SÉJOUR

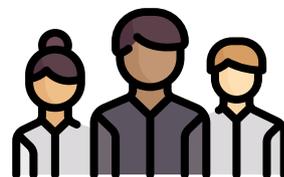
La mise en place de la taxe de séjour permet de financer un schéma de développement touristique, une meilleure valorisation des atouts du territoire, ainsi que l'application mobile destinées à promouvoir le patrimoine touristique et culturel.

La taxe de séjour existe en France depuis 1910. La taxe de séjour est perçue sur le territoire national par 76% des communes françaises. Elle est affectée aux dépenses destinées à favoriser l'accueil touristique de la destination. Elle a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est la CAESE qui collecte et encaisse cette taxe harmonisée et unifiée sur l'ensemble du territoire, tant au niveau des tarifs que du mode de perception. Les 48 267,53€ de recettes sont entièrement affectées à la promotion du tourisme du territoire.

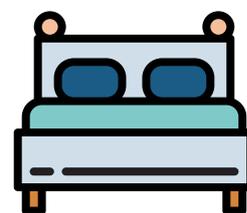
La taxe de séjour présente un intérêt pour tous. Pour la Communauté d'Agglomération, en matière de développement et de promotion de l'offre touristique. Pour le touriste qui profite des infrastructures à un faible surcoût. Pour l'hébergeur qui bénéficie de la promotion de la destination. Par ailleurs, les statistiques issues de la taxe de séjour doivent permettre une connaissance plus fine de l'activité touristique et ainsi, la mise en place d'actions de communication ciblées.

Les tarifs sont fixés en respectant le barème qui établit un tarif plancher et un tarif plafond pour chaque catégorie d'hébergement.



73

hébergeurs  
concernés



87

hébergements

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS	TARIFS TERRITOIRE CAESE
Palaces	4€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,50€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,50€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,82€
Terrains de camping et terrains de caravanage 3, 4 et 5 étoiles	0,45€
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles	0,20€

# › UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE



Clé de voûte de l'avenir du territoire, le développement économique est l'une des compétences majeures de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne et un service dédié, l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise du territoire.

## #1 « LES FLÈCHES DE L'INNOVATION ET DE LA TRADITION 2019 »

Chaque année depuis le 20 janvier 2006, lors des vœux aux acteurs économiques, la CAESE récompense les entreprises locales à travers la distinction des « Flèches de l'Innovation et de la tradition ». Cette distinction couronne les initiatives et le savoir-faire de chefs d'entreprises du territoire.

En 2019, 3 entreprises très différentes et qui concourent à l'attractivité du territoire communautaire ont été récompensées pour leur savoir-faire et techniques innovantes le 26 janvier à l'issue de la cérémonie de vœux organisée par la CAESE, à Brières-les-Scellés :

- EQUASCIENCE à Étampes, qui propose une sélection de produits éducatifs de pointe en physique et chimie pour l'apprentissage et l'éveil aux sciences.
- CARROSSERIE LALOYEAU, à Étampes, carrosserie industrielle leader sur le marché du fourgon qui a permis la mise en place de méthodes de travail innovantes de même que le développement de véhicules électriques.
- LE BOUCHE À OREILLE, à Boutervilliers, restaurant gastronomique dont le chef, Monsieur Aymeric DREUX, grand adepte des produits locaux qu'il sublime dans ses créations, a travaillé avec les plus grands chefs cuisiniers comme Joël ROBUCHON.

## #2 « ENTREPRISES À LA RENCONTRE DE VOS VOISINS »

Cet événement annuel labellisé Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE) et inspiré de la « fête des voisins » a eu lieu le 6 juin pour sa 11<sup>e</sup> édition, sur le thème du patrimoine culturel et industriel.

Plus d'une centaine de participants étaient présents sur le temps du midi, organisé au sein de la CARROSSERIE LALOYEAU à Étampes

et ont pu participer au quiz sur le patrimoine industriel de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

Une trentaine a participé à l'*escape game* organisé au sein de la cressonnière de la Villa Paul, à Méréville, qui a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur l'application tourisme du territoire.

## « ENTREPRISES SE METTENT EN SCÈNE » #3



La 6<sup>ème</sup> édition de l'événement « Entreprises se mettent en scène » a eu lieu au sein du théâtre intercommunal d'Étampes et a réuni, le 17 octobre, près de 65 chefs d'entreprise du bassin d'emplois des 4 intercommunalités partenaires (Dourdannais en Hurepoix, Entre Juine et Renarde Val d'Essonne, Deux Vallées) dont plus d'un tiers du territoire de la CAESE.

Les participants ont pu prendre part à un spectacle de « théâtre forum » représentant et les invitant à réfléchir sur des thèmes de la vie quotidienne du chef d'entreprise. Ce genre de théâtre participatif, qui allie conférence scénarisée, création sur mesure et réflexion en équipe, interpelle et fait réfléchir à voix haute, en commun, avec originalité.

## RENDEZ-VOUS « ENTREPRISES » #4

35 rendez-vous en entreprise ont été effectués en 2019. Ces rencontres, qui donnent parfois lieu à une visite des sociétés, sont l'occasion de renforcer la présence de la CAESE auprès des entreprises, de sonder les besoins spécifiques de ces dernières et de promouvoir les services de l'Agglomération en phase avec les besoins identifiés en matière foncière, d'emploi ou de développement économique.





## PARTENARIATS G2ET, #5

### INITIATIVE ESSONNE ET GES

#### GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ÉTAMPOIS (G2ET)

Pour la première fois en 2019, la CAESE et le G2ET ont formalisé leur collaboration au service du développement et de la pérennité des entreprises du territoire au moyen d'une convention annuelle. Cette dernière a eu pour objectif l'émergence de solidarités actives entre les entreprises, le maintien d'un lien durable entre les entreprises, les partenaires et l'Agglomération, l'accroissement de la visibilité de la CAESE et de ses services auprès

des entreprises du territoire, ainsi que le renforcement de l'identité du territoire Sud-Essonnes. L'Agglomération a soutenu l'action du G2ET par le versement d'une subvention de 3 500 €. La signature de la convention partenariale a eu lieu dans le cadre du déjeuner mensuel du G2ET, le 5 mars, au sein de la Ferme de Mondésir, à Guillerval, en présence d'une trentaine de chefs d'entreprise.

#### INITIATIVE ESSONNE

2019 a vu le renouvellement de la convention de partenariat avec Initiative Essonne, premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise. Sur l'année, **42 porteurs de projet du territoire ont été accompagnés et 13 se sont vu octroyer un prêt d'honneur pour créer leur entreprise ou reprendre une affaire.** Par ce partenariat, **la CAESE a soutenu la concrétisation de dix projets sur son territoire et le maintien ou la création de 35 emplois.**

Le montant total de prêts d'honneur accordés a été de 269 000 €, pour 665 930 € de financement bancaire associé et 995 113 € d'injectés dans l'économie du territoire.

Les nouveaux entrepreneurs Initiative sur le territoire sont :

- LTS Solutions, installation électrique haute tension à Méréville.
- Take It Easy Family Cafe, café familial avec cours d'anglais à Étampes.
- Orthopédie Legras, orthopédie, à Étampes.
- Stores Services, volets roulants et entretien de menuiserie, à Étampes.
- Garage Place, réparation et entretien automobile, à Méréville.
- MKB Crossfit, salle de crossfit, à Morigny-Champigny.
- Centre Auto Diffusion, vente et réparation automobile, à Saclas.
- Jad'Or Coiffure, salon de coiffure, à Étampes.
- Garage de la Rotonde, entretien et réparation automobile, à Étampes.
- Côte et Bœuf, boucherie, à Méréville.

Pour la première fois en 2019, la **CAESE a conclu une convention partenariale avec les six structures de l'économie sociale et solidaire du GES : l'association intermédiaire Action Emploi, l'organisme de formation Horizons, les chantiers d'insertion des Potagers du Télégraphe, Val'emploi Services, l'association Essonne Mobilités, et l'entreprise d'insertion SCOP Val'emploi.** Par ce partenariat, la CAESE a voulu mobiliser structures de formation et d'insertion à l'échelle

locale dans le cadre de son accompagnement aux entreprises en matière d'emploi, de recrutement et de formation.

Dans ce contexte, la CAESE, le PES et le G2ET ont organisé le 5 novembre un déjeuner de présentation des structures du Pôle aux entreprises adhérentes du G2ET. Une trentaine de chefs d'entreprise ont participé. Plusieurs entreprises du territoire travaillent avec le Pôle (BSC, PEUGEOT BERNIER ou encore SUEZ).

## **AGRANDISSEMENT DU PARC SUDESSOR #6**

Pour répondre à l'attractivité du territoire engendrée par l'ouverture de la déviation reliant la RD 91 et la RN 20, la CAESE travaille activement à l'ouverture de nouveaux fonciers économiques.

L'autorisation de défricher une parcelle de 2,4 hectares située sur la zone d'activités économiques à Étampes, accordée par les services de l'État et obtenue le 10 décembre 2018, permet ainsi de répondre favorablement à des projets d'implantation.

À la suite des opérations de déboisement effectuées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la CAESE a engagé une procédure d'aménagement et de viabilisation de la parcelle de 2,4 hectares comprenant la création d'une voie en prolongement de la rue de la Butte Cordière et la division en lots en vue de l'implantation d'entreprises.

Le permis d'aménager déposé au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 porte sur une division de la parcelle en 7 lots de 2 000 à 4 000 m<sup>2</sup>. Les terrains prochainement viabilisés sont d'ores et déjà proposés à la découpe en fonction des besoins des entreprises et à la commercialisation.

Des entreprises ont manifesté leur souhait d'acquérir 12 280 m<sup>2</sup> répartis en 4 lots.



## #7 LES HÔTELS D'ACTIVITÉS

L'Agglomération gère deux hôtels d'activités, trois cellules situées au sein du Village artisan de SudEssor Activités à Brières-les-Scellés, ainsi que le Rurapôle, bâtiment implanté à Saclas et comptant sept bureaux et huit ateliers. En 2019 sur ces deux ensembles, seul un atelier était vacant (pour cause de procédure d'impayé) et le taux de remplissage a été de **95%**.



## LA CAESE ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES #8

### AU RECRUTEMENT

Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice au service développement économique pour renforcer la partie emploi/formation/compétences a permis en moins de 5 mois 19 recrutements ou placements : dont 5 via la plateforme, 9 par le service emploi et 5 par le biais des entreprises elles-mêmes.

La nouvelle recrue intervient de A à Z : des visites des entreprises du territoire et des environnements de travail, en passant par l'analyse des besoins, jusqu'aux propositions d'appui au recrutement. Ses missions :

- Accompagnement des entreprises et collectivités dans leurs projets de recrutement,
- Développement des relations partenariales,
- Mise en place d'ateliers collaboratifs avec Pôle Emploi sur le marché local du travail,
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation des

jeunes en sortie de dispositif type « Garantie jeune » sur l'offre locale existante,

- Et participation le 19 novembre 2019 au forum « À la rencontre de ton parcours professionnel » organisé par le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ).

Les principaux recrutements effectués sur le 2<sup>e</sup> semestre 2019 sont les suivants :

- Leclerc Angerville : technicien qualité
- Colas à Étampes : responsable plateforme matériaux
- Fabster à Angerville : assistantes qualité et commerciale bilingue anglais
- Transport Frélène à Étampes : chauffeur poids lourds bras de grue
- Pressor à Angerville : dessinateur projeteur



# UNE AGGLO PRÉCURSEUSE

# › L'APPLICATION TOURISTIQUE

« Vivez l'Étampois Sud-Essonne » : c'est le nom de l'application indispensable que la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne propose en téléchargement gratuit sur App Store et Google Play pour sortir et découvrir les richesses touristiques, culturelles et patrimoniales du territoire. La première application touristique du département.

Le territoire de la CAESE, labelisé Pays d'art et d'histoire, regorge de points d'intérêts, de lieux de loisirs, de savoir-faire locaux, de tables gourmandes, d'hébergements confortables et de producteurs du terroir. Un territoire rural, dynamique, convivial et peu banal composé de 37 communes à visiter grâce aux circuits de visites thématiques et avec audio-guide.

L'application mobile touristique est une première en Essonne, elle permet grâce à la géolocalisation d'accéder aux offres soigneusement sélectionnées par le service du tourisme de la CAESE : que ce soit des sites à visiter, des bars et restaurants, des hôtels ou bien encore des gîtes.



Le contenu est disponible même sans connexion internet. Si le téléchargement des informations nécessite une connexion Internet, une fois téléchargées, celles-ci sont disponibles même si le réseau n'est pas accessible.



Près de **500**  
téléchargements  
sur GooglePlay



**38**  
puzzles



**41**  
quizz

# › L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP



Confrontées au handicap, les familles s'excluent souvent d'elles-mêmes. La CAESE a décidé de lever les freins pour favoriser leur inclusion en milieu ordinaire.

Les besoins d'accueil des enfants de 0 à 6 ans porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique sur le territoire de la CAESE augmentent tous les ans.

L'équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'une psychologue et d'une infirmière puéricultrice à mi-temps, en collaboration avec les directrices des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE), a élaboré un Protocole d'Accueil Personnalisé (PAP) favorisant l'intégration des enfants porteur de handicap. Ce protocole permet de contractualiser l'accueil de l'enfant en fonction de ses besoins et de ceux de sa famille selon les possibilités de l'équipe. Il permet également un suivi individuel avec des échanges très réguliers entre la famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Une professionnelle titulaire du CAP Petite Enfance est venue renforcer l'équipe courant août 2019 et une éducatrice spécialisées a été embauchée à cet accueil spécifique.

Une formation sur les troubles du comportement chez l'enfant a été proposée à 52 professionnels lors d'une journée pédagogique organisée par le service Petite Enfance.



**31**

enfants  
en situation  
de handicap  
accueillis en 2019



**+79%**

par rapport à 2018



**12**

familles ont  
signé un  
Protocole  
d'Accueil  
Personnalisé

## BON À SAVOIR

Le 20 novembre 2019 pour les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de l'UNICEF, qui promet depuis 1989 à chaque enfant de protéger ses droits, les structures de la petite enfance du territoire ont voulu adresser un clin d'œil à l'occasion de cet anniversaire mondial. Dans le hall de la halte-garderie Mandarine et des multi-accueils Serge Levrez et Le Petit Prince, parents et enfants ont pu retrouver des expositions d'affiches, dessins et photos réalisés par les enfants accueillis au sein de ces structures autour des droits fondamentaux des enfants.



# UNE AGGLO DURABLE

## › LE PCAET



La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin de préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts.

L'engagement de la CAESE en matière de transition environnementale est acté depuis le 15 novembre 2018 dans le cadre d'une conférence des maires et n'a cessé de se développer, tant en réflexion du groupe de travail composé qu'au regard d'actions concrètes, pour certaines déjà engagées et financées. La volonté de l'exécutif au plus haut a été de mener simultanément la rédaction du PCAET en tant qu'outil de planification et d'engager sans attendre des actions concrètes concourant à diminuer l'émission des gaz à effet de serre (GES).

### #1 LE DIAGNOSTIC

Le service développement durable a réalisé un diagnostic du territoire notamment relatif à la consommation énergétique et l'émission des gaz à effet de serre par secteurs d'activité, ceci en conformité avec les dispositions réglementaires qui encadrent cet exercice (L. 229-25 du code de l'environnement et ses articles R. 229-45 à R. 229-50-1 qui en précisent les modalités d'application).

La CAESE s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des forces vives de l'Agglomération, de multiples

rencontres ont eu lieu avec les acteurs du territoire : la Chambre d'Agriculture, la coopérative agricole Île-de-France Sud ou bien encore l'AMAP de la Tour Penchée afin de rédiger les 54 pages de données recueillies. Le groupe de travail formé par les élus communautaires investis dans la démarche s'est réuni tous les 2 mois au cours de l'année 2019. Les sujets suivants ont été abordés : eau, énergie, agriculture, transition énergétique, prise en compte de l'environnement dans les aménagements.

› RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2019, P.25

## QU'EST-CE QUE LE PCAET ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, qui vise à réduire l'empreinte carbone, réduire la pollution de l'air et s'adapter au changement climatique.

Il s'agit de définir une vision du territoire en se fixant des objectifs chiffrés et en proposant un plan d'action pour les atteindre. C'est un projet transversal qui concerne le quotidien : transport, habitat, entreprise, déchet, agriculture, industrie...

## #2 LES FONDS DÉDIÉS

Le conseil communautaire a mis en place, le 4 juin 2019, un appel à projet à destination des communes du territoire doté d'un fonds dédié à 3 actions du PCAET : la plantation de haies et d'arbres, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, le développement d'énergies renouvelables par une commune. 8 communes ont présenté des dossiers.

### **Pour l'item plantation d'arbres et de haies :**

- La commune de Roinvilliers a présenté un projet de plantation de haies (charmes et bouleaux) pour 754 €,
- La commune de Pussay a présenté un projet similaire autour d'un parking de l'école Joliot Curie pour 3 686 €,
- Le Mérévillois s'est aussi engagé dans la plantation d'arbres sur 3 sites pour 79 617 €,
- Bois-Herpin a prévu la plantation d'une haie pour 1 398 €,
- Enfin la ville d'Angerville est à l'initiative de la création d'un réservoir de biodiversité de 12 hectares pour 31 822 €.

Ces 5 actions ont été financées à hauteur de 50 %.

### **Pour l'item « amélioration de la performance énergétique des bâtiments » :**

- La commune de Saint-Hilaire vise l'intégration de la technologie LED de son éclairage public pour 20 126 €,
- La ville de Morigny-Champigny a procédé à un remplacement de la chaudière à l'école Jean de la Fontaine pour 21 052 €,
- Enfin la commune de Champmotteux a anticipé l'installation d'une chaudière bois par la mise aux normes d'un tableau électrique pour 983 €.

## L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE #3 DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une perméabilité à l'air contrôlé dans un logement limite le gaspillage d'énergie, assure une bonne qualité de l'air intérieur et évite les condensations et les moisissures responsables de dégradations prématurées du bâti. Chaque point du bâti non étanche se traduit par des infiltrations d'air parasites, des déperditions de chaleur, un confort thermique réduit et une réduction de l'efficacité du système de ventilation.

Depuis 2016, la CAESE est un partenaire de l'Agence locale de l'Énergie et du Climat ALEC Ouest Essonne. Les 37 communes de moins de 10 000 habitants sont accompagnées par

un conseiller basé à Étampes (Antenne Sud), qui a organisé de janvier à mars 2019 avec les habitants de plusieurs communes une « balade thermographique », de sorte de repérer les principales déperditions énergétiques des habitations.

Le service planification et développement durable a promu cette initiative et comptabilise 7 retours favorables des communes du territoire : Marolles-en-Beauce, Morigny-Champigny, Plessis-Saint-Benoît, Pussay, Ormoy-la-Rivière, Étampes et Saclas.

# › LA SENSIBILISATION AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC



L'Agglo met tout en œuvre pour assurer au territoire un développement responsable et solidaire, entre les habitants d'aujourd'hui et ceux des générations futures.

Le temps des loisirs représente le troisième pôle éducatif dans la vie de l'enfant et du jeune, au côté de la famille et de l'école. Tout au long de l'année 2019 le service développement durable a mis en place des animations sur les bonnes pratiques et les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le temps des loisirs pour les jeunes est celui de l'ouverture, de la découverte et il semble naturel que les acteurs des accueils de loisirs soient les relais en matière de préservation de l'environnement et d'apprentissage de l'écocitoyenneté. C'est essentiel pour la sauvegarde de ces biens communs que sont l'eau, l'air, la biodiversité, les paysages, les ressources naturelles, et d'un climat permettant à chacun de s'épanouir à la surface de la Terre mais aussi pour le partage de valeurs de solidarité et de respect.

## QUELLES ACTIONS EN 2019 ?

### **L'installation des hôtels à insectes**

Pour 4 accueils de loisirs et 1 école : Valnay et Tabarly à Étampes ; Pussay ; Le Mérévillois et l'école d'Ormoys-la-Rivière.

Les 12 hôtels à insectes ont été réalisés par le service bâtiment de l'Agglomération.

### **L'animation « observation des oiseaux »**

3 accueils de loisirs : Valnay à Étampes, Le Mérévillois et Saclas.

### **L'animation « observation des petites bêtes »**

7 accueils de loisirs et 1 école : Louise Michel, Valnay, Hélène Boucher et Tabarly à Étampes ; Le Mérévillois ; Pussay ; Saclas et l'école d'Ormoys-la-Rivière.

Le service développement durable a également participé à différentes manifestations, notamment la ressourcerie éphémère et la journée de l'environnement.

# › LA RÉDUCTION, LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS



En 2019, l'agglomération a intensifié sa politique de prévention et de gestion des déchets à travers de nouveaux aménagements, projets et dispositifs d'incitation. La promotion du compostage a pour objectif de détourner les biodéchets du flux des ordures ménagères résiduelles.

Depuis 2010, la Communauté d'Agglomération adhère à l'opération d'acquisition de composteurs individuels proposés à tarif subventionné par le SIREDOM.

Si l'engouement des particuliers a été notable jusqu'en 2012 avec plus de 1 000 composteurs vendus, la dynamique s'est affaiblie et ce sont moins de 50 composteurs qui ont été vendus en 2018.

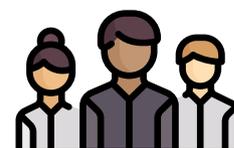
Pour raviver l'intérêt du public, des formations sur le compostage ont été organisées en 2019, réunissant les personnes qui ont bénéficié de la gratuité du composteur. Les 4 premières formations ont été menées par un Maître composteur expérimenté de la société Scop EISENIA. En vue des obligations relatives au tri à la source des biodéchets, la CAESE a décidé de former un agent interne en tant que guide composteur qui a repris la gestion des formations.

Cette formation, avec la dotation d'un composteur, a pour but de former et sensibiliser le public à la réduction des déchets mais aussi à la prise de conscience de notre système de consommation.



**7**

formations  
compost



**150**

personnes  
sensibilisées  
soit 150  
composteurs  
distribués



# UNE AGGLO SOLIDAIRE & PROCHE DE SES HABITANTS

# › LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET LA CULTURE POUR TOUS



## #1 UNE PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

En 2019, le service culturel de la CAESE a poursuivi sa politique d'accessibilité tarifaire. Afin que tous les publics, et en particulier ceux dont les revenus sont les plus faibles, puissent accéder à son offre culturelle, elle a appliqué la grille tarifaire très progressive adoptée en conseil communautaire en 2018. Ainsi, les tarifs réduits des spectacles du Théâtre intercommunal s'appliquent aux personnes demandeuses d'emploi ou bénéficiant des minima sociaux, aux familles nombreuses, aux personnes porteuses de handicap et à leur accompagnateur, aux seniors de plus de 65 ans et aux étudiants.

Selon la catégorie du spectacle, toutes ces personnes peuvent acheter des billets pour 8 € (au lieu de 10 €), 11 € (au lieu de 15 €) ou 16 € (au lieu de 20 €). Les jeunes de moins de 20 ans bénéficient eux d'un tarif très réduit de 8 € (hormis les spectacles « tête d'affiche », pour lesquels le tarif réduit reste de 16 €). Afin de favoriser l'accès des plus jeunes au Théâtre et au spectacle vivant, des tarifs spécifiques sont appliqués pour les spectacles jeune public : 5 € pour les enfants et 8 € pour les adultes. Un tarif unique de 5 € s'applique à tous les spectacles très jeune public (destinés aux enfants de moins de 6 ans).

Cette politique tarifaire volontariste a permis d'élargir le public familial du Théâtre tout au long de l'année 2019.

Par ailleurs, un tarif spécifique a été proposé à plusieurs établissements scolaires souhaitant organiser des sorties « parents-enfants-école » lors de représentations tout public au Théâtre. Un tarif de 5 € a été proposé aux élèves, à leurs parents et frères et sœurs (tarif généralement appliqué pour les représentations scolaires). Les enseignants accompagnateurs ont bénéficié de places gratuites, comme lors des représentations scolaires.

**60** parents et enfants ont assisté au spectacle musical « Clap's », le 17 février 2019 à l'école de Saint-Escobille

**40** parents et enfants ont assisté au spectacle « Qui a peur du rose ? » le 5 avril 2019 au collège Marie-Curie

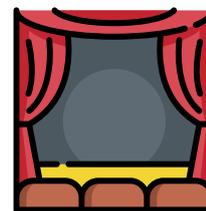
**130** enfants des Accueils de loisirs de la CAESE ont pu découvrir 2 spectacles jeune public, « Bonhomme » le 3 avril 2019 et « Vilain » le 24 avril 2019

# #1 LE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURES DU COEUR



Afin de toucher les publics les plus éloignés des pratiques culturelles et les plus en difficulté, le Théâtre intercommunal a renforcé son partenariat avec l'association Cultures du coeur, qui permet de mettre des places gratuites à la disposition de structures sociales et sanitaires.

Ainsi un groupe d'adultes en ateliers sociaux linguistiques des centres sociaux d'Étampes a bénéficié en 2019 d'un véritable parcours du spectateur, avec un atelier de préparation au spectacle dans leur structure, une visite guidée du Théâtre et la venue à 2 spectacles, avec les médiateurs des centres sociaux. Un groupe de jeunes femmes encadrées par la Mission locale et l'association Oppelia a également bénéficié d'un accueil spécifique lors du spectacle « Qui a peur du rose? » le 5 avril 2019.

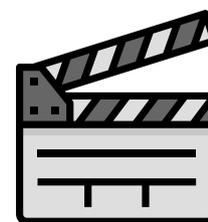


## 255

places  
qui ont été proposées  
au Théâtre intercommunal

## 60

utilisées par les  
bénéficiaires des structures  
sanitaires et sociales



## 37

réservations effectuées sur

## 95

places distribuées dans le  
cadre du dispositif pour le  
cinéma  
intercommunal

## #2 LE PROJET DÉMOS

Démos (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en structures culturelles.

Depuis 2017, Démos s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Le dispositif doit sa réussite notamment à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants.

Initié et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Démos se déploie aujourd'hui sur le territoire de la CAESE grâce à des partenariats avec les services culturels. Une douzaine d'enfants du quartier de Guinette en partenariat avec l'espace Jean Carmet suit ce projet.

La Communauté d'Agglomération s'engage à veiller à la cohérence du projet sur son territoire, à s'assurer de la mise à disposition de locaux nécessaires au bon déroulement des ateliers et a versé en 2019 une participation financière de 9 000 €.

Un ensemble de missions est ainsi assuré par la Communauté d'Agglomération à savoir :

- Élaboration d'un cadre éducatif en relation avec le projet,
- Recrutement des enfants selon les critères qui correspondent au projet éducatif et social global en lien avec le territoire,
- Animation de l'équipe de coordination avec notamment la tenue de réunions de travail qui rythment la vie du projet.

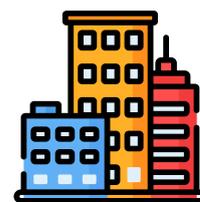
## LA MÉDIATHÈQUE D'ANGERVILLE #3

Le projet consiste en la construction d'une médiathèque et l'aménagement des abords immédiats de celle-ci en lieux et place d'une ancienne grange située à l'angle de la rue Jacob et la rue des Écoles.

Le rez-de-chaussée est un socle discret marqué d'ouvertures ponctuelles, et abrite une salle polyvalente de 61 m<sup>2</sup> pouvant s'ouvrir sur l'entrée augmentant la surface à 104 m<sup>2</sup>, les espaces réservés au personnel et les locaux techniques.

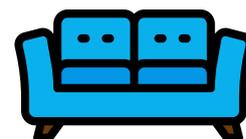
L'étage supérieur accueille les éléments nobles de la médiathèque, tels que les espaces de consultation adulte et enfant. Conçue comme une boîte en verre translucide, marquée d'une bande horizontale transparente en son milieu, ce volume se décale pour se placer en porte-à-faux au-dessus du parvis de la médiathèque, afin d'en souligner l'entrée. Une boîte vitrée abritant un espace jeunesse secondaire viendra en porte-à-faux au-dessus de la voie publique.

Ainsi, cet écrin de verre sera baigné d'une lumière agréable et abondante le jour, s'inscrivant alors comme un élément sobre et élégant dans le paysage urbain d'Angerville.



2

niveaux



174

m<sup>2</sup> espace adulte

98

m<sup>2</sup> espace enfant

## #4 LA RÉHABILITATION DES SALLES DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DIANE-DE-POITIERS



Dotée d'une belle cour intérieure et d'un grand jardin commun avec le Conservatoire, la Bibliothèque intercommunale Diane-de-Poitiers est située dans un monument historique qui n'avait pas été rénové depuis des décennies. Le découpage des espaces en nombreuses petites pièces et le mobilier assez ancien ne correspondent pas au développement des nouveaux services ni aux enjeux des bibliothèques contemporaines. La Communauté d'Agglomération a donc entrepris en 2019 la rénovation des salles de cette Bibliothèque.

Ainsi, une première tranche de travaux a été effectuée en novembre et décembre 2019 qui a permis de réaliser des travaux dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Bibliothèque (+ 120 m<sup>2</sup>).

En amont de ces travaux, un important travail de réaménagement des collections a été réalisé par l'équipe de la Bibliothèque, qui a commencé par un désherbage des collections, suivi par une réflexion sur le réaménagement des fonds et leur répartition dans les différentes salles de la Bibliothèque.

La rénovation a consisté en d'importants travaux de peinture sur les murs et boiseries, dans

l'installation d'un nouveau revêtement de sol, dans le changement des dalles du plafond ainsi que des luminaires.

D'autre part, grâce à un budget alloué en investissement, le mobilier très vétuste de cette grande salle a été entièrement changé. L'acquisition du nouveau mobilier a reçu le soutien financier du Conseil départemental de l'Essonne, dans le cadre de l'Aide à l'Investissement Culturel.

Cette salle, emblématique de la Bibliothèque Diane-de-Poitiers, est aujourd'hui beaucoup plus lumineuse, conviviale, accueillante, répondant beaucoup mieux aux usages contemporains des bibliothèques. Des assises lumineuse, conviviale, accueillante, répondant beaucoup mieux aux usages contemporains des bibliothèques. Des assises confortables, de tables de travail, du mobilier de présentation ont pu être mis à disposition du public. De même les rayonnages anciens et très hauts de cette grande salle ont été entièrement remplacés par des rayonnages neufs, fonctionnels, moins hauts, beaucoup plus accessibles et plus conviviaux.

Dans cette grande et belle salle, il y a maintenant plus de places assises et des places de travail.

Pendant la période des travaux, les autres espaces de la bibliothèque ont continué à accueillir le public et ont pu fonctionner normalement.

# › LE SOUTIEN DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les Offices de tourisme intercommunaux participent activement à la valorisation du territoire, des savoir-faire et des producteurs locaux.

Les Offices de tourisme de la CAESE sont amenés depuis 2019 à proposer aux habitants du territoire et aux touristes de passage des visites et l'achat de produits dérivés de provenance locale afin de mettre en valeur les producteurs du sud de l'Essonne.

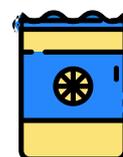
Cette activité de promotion des produits locaux, n'a pas vocation à enrichir la collectivité, mais à faire découvrir des produits de qualité à prix producteur.

Afin de mettre en lumière le patrimoine culturel et naturel du territoire, les Offices de tourisme en assure la promotion via de nouveaux supports de communication. En plus de la borne interactive à Le Mérévillois, un totem numérique ludique et attractif a été installé en 2019 à l'entrée de l'île de loisirs d'Étampes qui permet de communiquer les offres des producteurs du territoire.



9

producteurs  
référéncés



19

références  
de produits à la  
vente



12 €

panier moyen

400

produits vendus

# › L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

## #1 LA PLATEFORME EMPLOI

La plateforme compile l'ensemble des sites Internet de recherche d'emploi, Pôle Emploi inclus. Elle propose également des offres de stage ou de contrats disponibles sur le territoire de la CAESE.

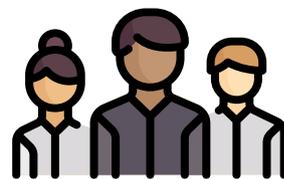
C'est une interface à l'effigie du territoire, un site évolutif où le nombre d'annonces disponibles s'affiche directement sur la page d'accueil. Les entreprises du territoire peuvent également diffuser leurs offres d'emploi, de stage ou de formation en alternance via cette plateforme. Les habitants quant à eux ont la possibilité de déposer en ligne leur CV, de consulter, de créer des alertes et de transmettre directement leur candidature. Ce service permet de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire.

Depuis août 2019, la nouvelle fonctionnalité CVcatcher permet au candidat de télécharger son CV ou son profil LinkedIn depuis le site carrière ou les réseaux sociaux. L'outil analyse le CV du candidat et lui indique les annonces des entreprises qui lui correspondent. Le candidat est alors capté et projeté dans une interface personnalisée avec une analyse précise de son CV ainsi que des offres des entreprises qui lui correspondent. Cette fonctionnalité remporte un vif succès depuis son installation avec 158 CV téléchargés.

Les entreprises du territoire s'approprient de plus en plus l'outil et l'utilisent de façon récurrente. La plateforme répond à un besoin de plus en plus prégnant d'avoir des collaborateurs résidant sur le territoire pour limiter au maximum les difficultés liées à la mobilité et aux aléas des transports en commun.



**10 250**  
visites



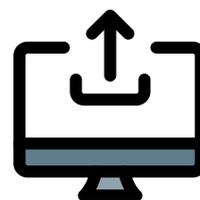
**5 200**  
utilisateurs



**58**  
comptes  
recruteurs créés

**306**  
comptes  
candidats créés

**+10%**  
par rapport à 2018



**431**  
CV consultés  
dans la CVthèque

**+39%**  
par rapport à 2018

## ESSONNE MOBILITÉS

L'un des freins majeurs d'accès à l'emploi ou à la formation des publics en insertion professionnelle est la mobilité sur le département. Pour cette raison un contrat d'apport associatif est désormais en place avec Essonne mobilités.

Le 5 novembre 2019 le conseil communautaire a adopté le contrat d'apport associatif avec Essonne Mobilités destiné à mettre en œuvre des solutions de mobilité individualisées et durables en faveur de l'insertion par l'activité économique, au travers notamment du soutien Pôle Economie Solidaire Sud-Essonne.

Essonne Mobilités, une association loi 1901 - dont le siège est situé 10 chemin du Larris à Étampes - reconnue d'intérêt général, qui développe depuis 2016 des actions en direction des Essonniens en recherche d'emploi, afin de trouver des solutions de mobilité adaptée : permis de conduire B (voiture) et AM (cyclomoteur ou scooter de moins de 50 cm<sup>3</sup>), formations collectives (préparation code, code de la route, sécurité routière, transport en commun, pratique du vélo), transport à la demande, location de véhicules (vélo à assistance électrique, scooter, voiture), entretien et maintenance de véhicules (garage solidaire), ...

Chaque année, ce sont près de 900 personnes en difficulté qui sont accompagnées pour accéder à l'emploi.

Avec l'appui d'une vingtaine de partenaires institutionnels et privés du monde de l'emploi, de l'insertion et de la mobilité, Essonne Mobilités bénéficie entre autres du soutien financier du Conseil départemental de l'Essonne, du Fonds Social Européen, de l'État, de Fondations et de collectivités.



# › LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT AU SERVICE DES PLUS FRAGILES



Un service de conseils juridiques gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

La Maison de Justice et du Droit (MJD) est un lieu d'accueil gratuit et permanent permettant d'apporter une information de proximité et des conseils sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Ce service permet à toute personne de bénéficier :

- D'informations générales sur ses droits et ses devoirs,
- D'une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation (aide à la rédaction de dossiers d'aide juridictionnelle),
- D'informations juridiques gratuites par des professionnels du droit (avocats, notaires,..).

La MJD constitue un cadre privilégié pour mettre en œuvre des mesures de médiation et de conciliation en matière civile et permet aussi de mener des actions d'aide à l'accès au droit en coordination avec le Conseil départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne.

La transformation en 2019 du Point d'Accès en Droit (PAD) en Maison de Justice et du Droit marque la judiciarisation de la structure avec la présence notable d'un greffier et vient renforcer sa présence judiciaire et son concours dans la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes. Grâce à cette labellisation, la CAESE peut accueillir des permanences du Délégué du Procureur de la République ou d'associations départementales effectuant de la réparation pénale, jusqu'à présent non envisageables au sein du PAD.

Le personnel de la MJD et les différents permanenciers présents dans la structure, juristes d'association et professionnels du droit, sont à votre écoute et garantissent la confidentialité des discussions.



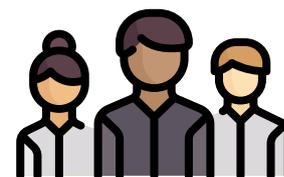
4<sup>ème</sup>

du département



20

permanences  
d'informations  
et de conseils  
juridiques dans  
des domaines  
très variés  
en 2019



4 319

personnes  
conseillées

# › LE GUICHET UNIQUE AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

Pour toute information, règlement de factures, calcul des tarifs et inscriptions : un seul lieu, un seul numéro.

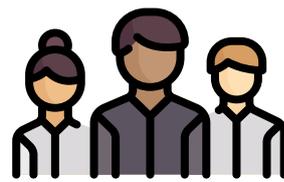
Les différents services de la CAESE destinés aux parents et habitants des 37 communes du territoire étaient disséminés en plusieurs endroits, sur différents sites. Cette situation venait compliquer la compréhension, les démarches et l'accès aux services relevant de la Communauté d'Agglomération et dont les habitants ont besoin dans leur vie quotidienne.

C'est donc avec la volonté de proposer un service public intercommunal plus accessible, plus pratique et plus proche des habitants, que l'agglomération a souhaité mettre en place un guichet unique qui rassemble tous ses services destinés aux familles, à l'enfance et à la petite enfance afin de les renseigner et accompagner au mieux nos concitoyens dans leurs recherches et leurs démarches administratives concernant nos services au public.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, les agents de la CAESE du guichet unique accompagnent les habitants du territoire dans toutes les démarches concernant :

- Les structures d'accueil de la petite enfance,
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs),
- Les actions de soutien à la parentalité (café des parents, TourneSol...)
- Les études dirigées,
- Le périscolaire,
- Les accueils de loisirs,
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym...),
- Le Conservatoire Intercommunal (pour la facturation).

Aménagé pour accueillir dans les meilleures conditions les administrés, le guichet unique a été équipé d'un espace numérique leur permettant d'accéder au portail famille, le service en ligne gratuit proposé par la communauté d'agglomération pour accomplir l'intégralité des différentes formalités et disponibles depuis [www.caese.fr](http://www.caese.fr)



**5 878**

administrés  
reçus



**6 603**

appels  
téléphoniques  
reçus



# DES MOYENS POUR AGIR

# › LES RESSOURCES HUMAINES



La CAESE place au cœur de ses priorités en termes de Ressources Humaines (RH) le bien-être au travail de ses collaborateurs.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL #1

La structuration de la Communauté d'Agglomération s'est également faite via la rédaction d'un règlement intérieur du personnel entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Véritable outil managérial, il permet ainsi à chaque agent intercommunal de comprendre ce qu'est l'EPCI pour lequel il œuvre chaque jour, ses compétences, son fonctionnement, son organisation ou bien encore ses valeurs. Il organise la vie et les conditions de travail de l'ensemble des agents communautaires, quel que soit leur statut.

Il fixe les règles de fonctionnement internes à l'établissement et rappelle les garanties qui sont attachées à l'application de ces règles. Il précise enfin les principes généraux d'utilisation des locaux, du matériel et des véhicules de service, ainsi que certaines règles en matière d'hygiène et de sécurité, et informe également les agents des actions sociales qui sont développées à leur attention.

## #2 FOCUS SUR LES FORMATIONS SUIVIES

L'Agglomération s'attache également à la montée en compétence de ses agents, quel que soit leur domaine d'activité. Celle-ci ne peut se faire que par le suivi régulier de formations auprès du CNFPT ou de tout autre organisme, même payant.

La formation professionnelle est essentielle en ce qu'elle permet d'acquérir, de maintenir ou de développer des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public.

Pour accompagner les agents dans la comptabilité de leur service, le 17 octobre 2019 était organisée en interne une formation

comptabilité, où 47 agents étaient présents tous services confondus sur 4 sessions. Les thèmes abordés étaient comment créer et saisir son budget, et faire le point fonctionnement et l'investissement.



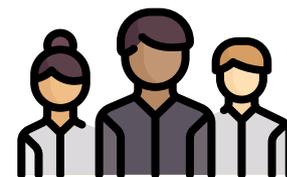
**213**  
formations suivies  
par les agents  
en 2019

## #3 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Le 31 mai 2019, 75 agents du service Enfance (Animateurs, Directeurs et Encadrants) ont participé à la formation où les thèmes abordés étaient :

- La réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM),
- L'exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans,
- La connaissance et accompagnement de l'enfant de 3 à 6 ans,
- La communication positive,
- Et le trouble du comportement chez l'enfant.

## LA STRUCTURATION DES EMPLOIS #4



### Répartition par filière et par statut

FILIÈRE	TITULAIRE	CONTRACTUEL	TOUS
Administrative	20%	22%	20%
Technique	11%	15%	12%
Culturelle	21%	35%	25%
Sportive	2%	3%	2%
Médico-sociale	34%	17%	29%
Animation	12%	8%	11%

18%  
catégorie A

27%  
catégorie B

55%  
catégorie C

## #5 LA MISE EN PLACE DES 1 607 HEURES.

Soucieuse d'une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle, la CAESE a repris, sur la demande cosignée le 4 avril 2019 des 2 organisations syndicales, une réflexion sur le temps de travail poursuivant 2 objectifs :

- Permettre aux services intercommunaux de répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire, en garantissant un service public de proximité et de qualité ainsi que sa continuité,
- Améliorer la qualité de vie des agents, tant dans leur travail que dans leur vie personnelle.

Les organisations syndicales représentées localement se sont largement mobilisées sur ce sujet. Afin d'associer pleinement les agents dans ce projet, elles ont organisé une grande consultation à l'urne dont l'objectif était de recueillir le souhait des agents, parmi 3 scénarios

d'organisation du temps de travail.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, tous les agents de la CAESE travaillant à temps complet, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels, travaillent 1 607 heures réparties en 38h20 minutes hebdomadaires, et bénéficient de 25 jours de congés annuels légaux et 18,5 RTT.

La CAESE a été précurseuse en la matière, devançant de 2 ans la mise en application des 1 607 heures telle que rendue obligatoire par la loi du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique.

## › LA CRÉATION DE SERVICES COMMUNS



### La CAESE dans une nouvelle dynamique territoriale au service des 37 communes.

À la demande massive des communes de la CAESE, plusieurs des nouveaux services intercommunaux ont été érigés en services communs, accessibles à l'ensemble des communes à des tarifs privilégiés, conformément au premier pacte financier et fiscal de solidarité adopté en avril 2019.

Au cours de l'exercice 2018, la CAESE a réuni à plusieurs reprises un groupe de travail, composé d'un représentant par Commune, afin de porter une réflexion sur le rôle de la CAESE en termes de mutualisations. Un consensus général s'est formé sur l'idée que la Communauté d'Agglomération devait se positionner en tant que véritable support de développement de ses communes afin de les accompagner et de répondre à leurs besoins. Plusieurs pistes ont alors émergé, comme la constitution de groupements de commandes, ou encore la nécessité de mettre en place, à l'échelon intercommunal, des services à haute valeur ajoutée ou technicité comme les marchés publics, l'ingénierie et l'accompagnement en informatique, le balayage mécanisé des voiries.

En complément de ces réflexions, le pacte financier et fiscal a fait l'objet d'une formalisation et il a été souhaité qu'une partie des richesses économiques nouvellement créées sur le territoire de la CAESE soit redistribuée aux communes sous la forme d'une Dotation de Solidarité Communautaire.

La mutualisation portée par la Communauté d'Agglomération a ainsi vocation à répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain des communes. Dans le contexte de nécessaire maîtrise de la dépense publique locale et de raréfaction de certaines compétences techniques, elle constitue également un outil précieux pour améliorer l'efficacité de l'action publique et favoriser l'économie d'échelle.



**12** communes ont adhéré au service commun des nouvelles technologies de l'information et communication

**34** communes ont adhéré au service commun du balayage mécanisé de la voirie

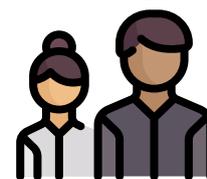
**24** communes ont adhéré au service commun des marchés publics et affaires juridiques

# #1 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

La création du nouveau service commun « Nouvelles Technologies de l'Information et Communication » (NTIC) a fait l'objet d'une convention pour définir les modalités de fonctionnement et de recours à ce service.

Le service commun peut être chargé, sur demande des communes, des activités suivantes :

- La gestion des infrastructures et système (serveurs et réseaux),
- La gestion du parc d'ordinateurs et assistance aux utilisateurs,
- La gestion de la téléphonie fixe et mobile,
- La gestion des systèmes d'impression,
- La mise en conformité RGPD.



2

agents communautaires



100%

de leur temps  
de travail au service

## MARCHÉS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES #2

Le service commun « Marchés publics et affaires juridiques » permet d'accompagner les communes membres, qui en feraient la demande, dans la passation de leurs marchés publics et/ou la réalisation d'achats groupés, et de leur apporter les conseils juridiques nécessaires.

Les missions dévolues au service commun sont :

- La mise en place et développement d'une stratégie d'achat, qui a pour objectif de grouper et mutualiser certains achats pour réduire les coûts, limiter les risques, optimiser les délais et intégrer des clauses sociales et environnementales.
- Le lancement et suivi des procédures de marchés publics à travers les aspects suivants :
  - Assister et conseiller les élus et les directions opérationnelles,
  - Gérer les procédures de consultation liées aux marchés publics et autres contrats,
  - Assurer l'adaptation et le suivi de l'exécution administrative des marchés publics et autres contrats,
  - Participer à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieurs,
  - Assurer une veille juridique et prospective.



## #3 LE BALAYAGE MÉCANISÉ

### DE LA VOIRIE

Le « Balayage mécanisé de la voirie » est une mission d'entretien qui s'effectue sur les voiries communales avec emprise routière circulaire, hors trottoirs, accotements et autre cheminement léger à l'aide d'une balayeuse projetant de l'eau et dont le passage de brosses rotatives permet d'enlever mécaniquement les débris sur la chaussée.



## COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT #4

La loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe prévoit le transfert automatique des compétences eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des Communes vers la CAESE.

L'amendement déposé par la CAESE repris par l'arrêté préfectoral n°158 du 29 mars 2016 du schéma départemental de coopération intercommunale, a permis d'engager la réflexion et poser les conditions satisfaisantes d'un transfert de compétences eau et assainissement apaisé et clarifié.

L'objet pour la CAESE est de définir les

différentes stratégies pour permettre une optimisation de la gestion de la ressource en eau et des infrastructures existantes et à venir, afin de faire face aux évolutions réglementaires à des coûts supportables pour les usagers.

Pour cela, la CAESE est accompagnée par un groupement pluridisciplinaire (juridique, technique et financier). Cette étude est subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le Conseil départemental de l'Essonne à une hauteur de 80 %.

## #5 DÉMUTUALISATION AVEC LES SERVICES D'ÉTAMPES

En 2019, l'agglomération s'est structurée et émancipée en redéployant ses moyens et ses forces vives.

La mise en place d'une administration propre (démarche entamée dès 2018) permet de disposer d'une ingénierie autonome et indépendante des services de la Ville d'Étampes.

**À service constant pour les services ressources humaines, finances, marchés et informatique, l'Agglo réalise une économie de 240 000 €.**

# › BUDGET 2019 : UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE PARFAITEMENT MAÎTRISÉE ET ARTICULÉE AUTOUR D'UN TRIPTYQUE FORT « RÉAPPROPRIATION, RÉORGANISATION ET PROMOTION »

## #1 LE TRAVAIL ENTAMÉ DÈS 2018 A PORTÉ SES FRUITS

Dès 2018, la stratégie budgétaire volontariste affirmée et assumée par les élus et mise en oeuvre par les services a permis de tenir le cap face aux contraintes extérieures qui auraient pu, sans anticipation, mettre à mal les équilibres budgétaires 2019.

En effet, la politique d'économie et de rigueur engagée dès mars 2018 par le nouvel exécutif et la volonté des maires unis et rassemblés autour d'ambitions partagées s'est traduit par :

- Une anticipation des dépenses et des contraintes "extérieures" comprenant celles liées aux réformes de l'État (telles que les mesures de la loi de finances portant sur les taxes, la nouvelle architecture de la dotation d'intercommunalité, l'estimation du Fonds National de Péréquation des ressources

intercommunales, la revalorisation du personnel, l'augmentation de cotisations auprès des syndicats intercommunaux d'eau et de traitements des déchets).

- De grandes avancées en matière d'Enfance et de Petite enfance, de développement économique, d'emploi, d'offres culturelles, de politique de la Ville, de développement durable...

- Une solidarité renforcée envers ses communes grâce notamment à l'adoption du tout premier pacte financier et fiscal.

- De réaliser 850 000 € d'économie de fonctionnement qui a facilité le non recours à l'emprunt et l'investissement pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants du territoire.

## DES DÉPENSES MAÎTRISÉES #2

Les dépenses de fonctionnement représentent au total une enveloppe de 35,5 M€ et se caractérisent par des dépenses à caractère général en baisse de 15 % par rapport à 2018 qui s'explique notamment par la démutualisation de service avec la ville d'Etampes au 1<sup>er</sup> avril et donc la prise d'autonomie des services propres à la CAESE

venue contre balancer une enveloppe habituelle de 600 000 € de mise à disposition de service. Consécutivement, le budget de la masse salariale a lui augmenté mais de manière relative (+ 6,18 %) puisqu'à mettre en regard avec les économies générées sur le chapitre consacré aux charges à caractère général.

Malgré une hausse également des charges de gestion courante, les postes de dépenses restent globalement stables et l'exercice 2019 se termine avec un excédent de 2,1 M€ traduisant la bonne maîtrise de l'exécution budgétaire.

Les recettes de fonctionnement progressent de 3,65 % par rapport à 2018 et s'élèvent à 37,5 M€. L'année 2019 a connu la mise en place de la taxe de séjours et la poursuite de

sa politique tarifaire selon le principe du taux d'effort qui prend mieux en compte le revenu des familles. Débuté en 2018 (service enfance et conservatoire), l'application du taux d'effort s'est poursuivi en 2019 avec l'école de natation et l'école des arts plastiques. Concrètement cela s'est traduit par une baisse des tarifs pour l'ensemble des familles les plus modestes et une hausse pour les plus hauts revenus.

## #3 2019, UNE ANNÉE DE PROJETS

### AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES

Les dépenses d'investissement pour des projets structurants en faveur et les aides aux communes s'élèvent à 2,5 M€ dont notamment :

- Aides à l'investissement des communes : 355 602 €
- Aides aux communes en faveur du développement durable : 70 000 €
- Nouvel équipement culturel (médiathèque) : 600 000 €
- Voiries parcs d'activités économiques (feu récompense pour sécuriser la traversée de la déviation, réfection accotement trottoir ZAE d'Angerville, reprise du giratoire dans la zone d'activité à Guillerval,...) : 505 000 €
- Acquisition d'œuvres d'art : 89 600 €
- Financement d'études (accessibilité des bâtiments, rénovation de l'hôtel communautaire, tiers lieux, diagnostic agricole et alimentaire...) : 190 000 €
- Travaux bâtiments intercommunaux (reprise de l'étanchéité de deux modules de l'accueil de loisirs de Valnay, piscines...) : 302 000 €

Et près d'un demi-million d'euros d'investissement en matière de renouvellement des équipements nécessaires aux services leur permettant d'assurer leur mission quotidienne auprès de la population.

#### BON À SAVOIR

Comme en 2018, en 2019 : 0 % de hausse des taux (taxe habitation, foncier bâti et non bâti, CFE).

Par ailleurs le choix de nos élus de ne pas recourir à l'emprunt en 2019 représente un véritable effort financier qui a permis une réduction de la dette en cours de 1,3 M€.

Au 31/12/2019 l'encours de la dette de la CAESE était de 16 053 337,34 € soit 290,89 €/habitant (pour rappel la moyenne de la strate en 2018 est de 341 €/habitant).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE

76 rue Saint-Jacques, 91150 Étampes

[www.caese.fr](http://www.caese.fr)

  @LaCAESE

 @AggloCAESE



**\_AGGLO\_**  
**Étammois**  
Sud-Essonne